

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 23 (1951)
Heft: 5

Artikel: Cultivons notre jardin : parlons de haies
Autor: Cornuz, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-123991>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Ce n'est pas encore achevé que déjà cela se détruit, remarque-t-il.

Nous montons un étage. La rampe, fixée sur le ciment, ne tient guère.

— Comment voulez-vous que cela tienne, reprend l'ingénieur, du bois sur du ciment !

Mon guide n'a vraiment pas l'air d'apprécier le système. Les imperfections éclatent à chaque pas. Défauts de fabrication, dus à la non-spécialisation du travail. Le brave homme se déchaine :

— Il est impossible que des comptables ou des soudeurs bâtissent des logements impeccables. Or, l'assemblage des matériaux préfabriqués, tel qu'on le pratique en Suède, paraît-il (j'opine du bonnet) est impossible actuellement parce que nous n'avons pas assez poussé la fabrication des éléments. D'où il ressort que tout ce qui n'est pas construit par des professionnels ne vaudra pas longtemps. Et puis, il n'y a ici que quatre moules. De ce fait, on ne peut travailler que lentement. Enfin, le genre de construction d'une pièce est néfaste. Au moindre accident, tout est endommagé. Si un camion entre à toute vitesse dans une de ces maisons Castor, il y fait l'effet d'une bombe de deux tonnes. Alors que dans une construction en briques ou en pierre, le dégât n'est que partiel et la réparation aisée.

Nous voici en train de faire le procès du système Castor, du préfabriqué en général et des procédés non orthodoxes de fabrication.

— Mais, dis-je timidement, vous parlez en architecte, et vous me semblez être comme ces médecins qui invoquent académie et faculté contre les guérisseurs ou les chiropraticiens. Ne croyez-vous pas que vous condamnez surtout des concurrents, dont la clientèle vous échappe ? J'aimerais pouvoir juger sur des résultats.

— Voyez, me dit-il.

Effectivement, je vois. Je vois que depuis deux ans que les travaux ont été entrepris, aucune des quatre-vingts maisons n'a vu le bouquet de gui traditionnel fleurir au faite de son toit. Rien n'a été fini, et des sommes considérables ont été dépensées. Où cela va-t-il mener ?

Nous voici dans les chiffres. Une maison Castor, selon la méthode employée à Endhoven, coûte 70 % d'une construction normale. Les logements d'un étage comp-

tent quatre pièces, W.-C., cuisine, cabinet de toilette. Ceux qui ne comportent que le rez-de-chaussée, deux pièces et les annexes. Ce pourcentage me semble élevé, et à mon interlocuteur aussi. Car, dit-il, pour une différence assez maigre, on se prive d'une trop grande part de confort.

Faut-il en conclure à la faillite du système Castor ?

En Hollande, oui.

Tout d'abord, les résultats actuels sont trop maigres pour que cette expérience puisse être prise en considération. On en parle à l'étranger dans les milieux qui s'intéressent au problème, mais en réalité, l'enseignement qu'on en tirera est ce qu'il ne faut pas faire. L'expérience Castor d'Endhoven devient ce que jamais un groupe Castor ne doit être, une œuvre de paternalisme. La direction de Philips, à qui l'expérience a déjà coûté cher, fera désormais terminer les travaux entrepris par des gens du métier. Après quoi il sera beaucoup plus simple pour elle de faire construire des maisons normales, qu'elle louera ou cédera à ses employés pour un prix honnête, par paiements successifs. La brique, avec la terre des lits abandonnés par les cours d'eau, ne coûte pas cher, et son transport en péniche sur les innombrables canaux du pays est aussi très économique. Ou encore, on aura recours aux préfabriqués, dont la production s'industrialise actuellement.

En définitive, on peut dire que le système Castor n'est pas un procédé universel, et dans les pays où la construction en dur, selon les méthodes traditionnelles de l'architecture et de l'entreprise peut suffire sans que se posent des problèmes financiers, il est vain de poursuivre la construction hors des corps de métier.

La Hollande peut se permettre de bâtir normalement, sans avoir recours à des procédés extra-professionnels ; son expérience Castor ne servira qu'aux autres. On ne peut pas toujours réussir. Il en restera, autour d'Endhoven, quatre-vingts logements de qualité médiocre, qui détonneront tellement avec les autres habitations du pays que je pense bien ne pas les voir longtemps. Le gouvernement a trop le souci de bien loger les citoyens dans les meilleures conditions d'hygiène et d'esthétique pour ne pas faire supprimer ces témoins d'une tentative louable, mais infructueuse.

(Chantiers coopératifs).

CULTIVONS NOTRE JARDIN

Parlons de haies

par L. CORNUZ

A l'inverse des Américains, qui paraît-il n'éprouvent aucun scrupule de se mettre à l'aise à la vue des voisins, les propriétaires de petites maisons, chez nous, aiment à se protéger des regards indiscrets. Le jardin où ils vivent est, dans ce but, très souvent entouré d'une haie. Les rideaux de végétaux, employés à cet effet, abritent du même coup du vent et des poussières de la rue, délimitent la propriété ou une partie du jardin, masquent une clôture, une vue indésirable, ou encore servent de lien entre l'architecture et la disposition naturelle des végétaux.

Les haies peuvent être de simples rideaux de verdure, n'ayant pour but que d'être impénétrables à la vue ;

elles sont souvent, dans ce cas, plantées à l'intérieur de la clôture. Mais elles peuvent servir aussi elles-mêmes de clôture, formant alors une véritable barrière, épineuse ou très dense, assurant une protection efficace.

Si l'on dispose de suffisamment de place, la haie libre est à recommander ; elle n'a pas la rigidité d'une haie taillée et peut fort bien être composée de tout une gamme d'arbustes à fleurs, aux coloris variés, s'épanouissant successivement. Pour qu'elle remplisse le but recherché, une telle haie doit être conçue avec soin et connaissance parfaite des végétaux employés, taillée et entretenue avec compétence.

(suite page 25)

Pour votre chauffage au mazout

les spécialistes : **E. CANOVA & FILS**

Serrurerie, Mécanique, Chaudronnerie, Appareillage
Constructeurs, représentants des brûleurs **Cuénod**
Installations et services d'entretien
Lausanne, tél. 24 06 77, La Borde 18

ÉLECTRICITÉ HENRI CAVÉ

Diplômé fédéral

Lausanne - Place Riponne 5 (Maison du Commerce) - Tél. 22 53 18

Toutes menuiseries avec ferrements soignés

ENTREPRISE CUENDET

Lausanne - Bois-Gentil - Téléphone 24 10 03
ANDRÉ CUENDET, MAÎTRISE FÉDÉRALE

DEVILLE entreprise fondée en 1897
CHAUFFAGE - PLOMBERIE - TOITURE
SERVETTE 32 - MARIGNAC 11 - GENÈVE

Exposition permanente de la construction

12, pl. de la Gare - Lausanne

Toujours les nouveautés
de la construction

CONSTRUCTIONS
METALLIQUES **J. GARZETTA**

Genève, rue Jacques-Dalphin 10

INSTALLATIONS SANITAIRES - FERBLANTERIE

A. HURNI LAUSANNE

Rue Pichard 13 (Arcades) Tél. 22 32 66
Appareillage et plomberie
Installations de bains, toilettes, buanderies et W.-C.

Pour vos travaux d'Électricité - Gaz - Eau - Téléphone

adressez-vous à

BORNET S.A.

8, rue de Rive - GENÈVE - Téléphone 5 02 50

(suite de la page 23)

Une haie taillée peut rendre d'innombrables services, car la forme, suivant les végétaux utilisés, peut être fort variable. La hauteur peut avoir de 50 cm. à 3 m. Dans tous les cas, les essences employées doivent être robustes, peu difficiles quant au sol, supporter une taille répétée, et ne pas se dégarnir à la base. Le nombre d'espèces réalisant à la fois toutes ces conditions est relativement limité. Il s'en trouve cependant suffisamment, soit dans les plantes à feuilles persistantes, soit dans celles perdant leur feuillage en hiver, pour faire face aux problèmes les plus difficiles (sol séchant, situation ombrée ou fortement ensoleillée, hauteur limitée, prix).

Le Troène vient en tête. C'est une plante robuste à végétation rapide et régulière. Elle peut atteindre 2 m. Les feuilles sont vert foncé, et ne tombent en général qu'au printemps avant l'apparition de celles qui les remplaceront. On les plante à 40 cm. de distance.

Les Laurelles donnent des haies de choix. Leur développement est beaucoup plus grand et peut atteindre 3 m. Le feuillage persistant est de grandeur variable suivant les variétés. Ce n'est pas exagérer que de prévoir 80 cm. de distance d'une plante à l'autre avec des végétaux de cette vigueur.

Les Buis et les Fusains du Japon ont l'avantage de résister même à l'ombre ; leur hauteur va de 1 m. à 1,50 m. S'ils souffrent de manque d'eau ou de nourriture, leur feuillage jaunit et s'atrophie sous les attaques d'insectes qui leur sont spécifiques.

Les Houx forment également de très belles haies, mais d'un prix de revient extrêmement élevé en raison de leur croissance lente.

Dans les persistants, il y a encore le *Lonicera nitida*, remarquable à plusieurs points de vue : par ses jolies et très petites feuilles brillantes, ses rameaux très fins et serrés et sa hauteur qui ne dépasse pas 80 cm.

Les Pommiers du Japon et les variétés de l'Épine blanche forment des haies de 1,50 m., défensives par leurs épines et très décoratives par leur floraison, tandis que les Charmilles se distinguent par leur extrême résistance et la facilité avec laquelle elles se forment. Il faut les planter rapprochées et toujours jeunes, ou alors exiger une motte, car leur reprise est difficile.

Les Berberis ou Épine vinette offrent également plusieurs variétés dont l'une à feuillage pourpre, qui conviennent admirablement pour des haies basses de protection.

Deux conifères enfin, l'If et le Thuya, forment de superbes rideaux, que l'on peut maintenir aussi bien à 2 m. qu'à 4 m. de hauteur sans qu'ils se dégarnissent à la base.

Les prix des plantes pour haies sont en relation avec le degré de facilité de multiplication et la rapidité de croissance des végétaux. Pour des plantes de même hauteur, il sera par exemple de :

- 1 pour les Epines blanches
- 1,5 pour les Troènes
- 2 pour les Charmilles
- 3 pour les Thuya
- 4,5 pour les *Lonicera nitida*
- 5 pour les Laurelles et les Berberis
- 7 pour les Buis
- 8 pour les Ifs
- 9 pour les Fusains du Japon

Quelques points sont à observer pour la plantation et l'entretien des haies ; la haie étant une ligne continue, on aura avantage à ouvrir une tranchée ; les plantes y seront placées en veillant que le collet arrive, une fois l'opération terminée, au niveau du sol ; puis la tranchée est recouverte, non sans cependant avoir oublié l'apport de fumier et d'engrais nécessaires à un bon départ de la végétation. Sitôt cette opération terminée, on procède

(fin page 27)

(suite de la page 25)

à la *taille de plantation*. Celle-ci est une dernière taille de formation et s'effectue au sécateur et non à la cisaille. C'est faux que de vouloir déjà donner une forme symétrique à la haie que l'on vient de planter. Pour que les plantes se garnissent au bas, il faut raccourcir les rameaux d'un tiers environ, le rameau central étant plus élevé et les autres plus courts, en descendant en escalier tout autour. Par la suite, la taille d'entretien, assurant à la haie une forme symétrique, sera exécutée à la cisaille. Pour avoir toute l'année des haies bien propres, deux tailles suffisent : la première en juin après la pousse de printemps, et la seconde en septembre après la pousse d'août. Quand la haie est devenue trop large, du fait de l'éloignement progressif des tailles successives, on peut la rabattre. Le rabattage doit être complété par une forte fumure, car s'il renouvelle la partie aérienne des plantes, les racines, elles, restent les mêmes.

Notons encore que la législation prévoit une distance de 50 cm. du fond voisin pour une haie ne dépassant pas 2 m. de hauteur, et de 2 m. pour une hauteur supérieure.

(suite de la page 16)

LES PRÉVISIONS DU TEMPS

pas le contrôle, qui agissent sur sa création d'une manière dont il n'a même pas conscience.

Ainsi, faute, pour les uns, de pouvoir apporter un message éternel, faute, pour les autres, de pouvoir le reconnaître quand il apparaît enfin, il faut bien continuer à monter nos châteaux de cartes, à distiller notre petite littérature, avec l'espoir, pour les plus orgueilleux, que tout ne sera pas complètement oublié.

Entre la forme d'expression qui continuera à vivre, et celle qui périra bientôt, il y a la même différence qu'entre le style et la mode. Le style a commencé par être une mode : mais un lent travail de perfectionnement, favorisé par certains concours de circonstances, un équilibre exceptionnel, très court, qui cache les défauts et exalte les qualités, donnent au style une valeur qui sera refusée à la mode.

La nature exige que des millions de germes périssent pour qu'un seul d'entre eux parvienne à l'état organisé : l'art également a de telles exigences ; et c'est dans toutes nos modes, dans toutes nos velléités, dans tous nos repentirs, que se trouvera notre style.

INFORMATIONS

Société des architectes, dessinateurs, techniciens et employés d'architecte du canton de Vaud

Depuis sa fondation en 1919, notre groupement n'a cessé d'accomplir de grands efforts en faveur du développement et du perfectionnement professionnel de ses membres, en particulier par l'organisation de conférences et de visites d'ouvrages et de chantiers intéressants. Le comité nouvellement élu se compose de la manière suivante :

Président : Ch. Strahm, avenue Vinet 9, Lausanne ; vice-président : P. Duplan, route de Berne 13, Lausanne ; caissier : R. Pichard, Marterey 11, Lausanne ; secrétaire : G. Bertholet, chemin de Renens 52, Lausanne ; membre-adjoint : R. Reguin, Valentin 56, Lausanne.

Ce comité est décidé à poursuivre ses efforts : il a, pour ce faire, besoin de l'aide de tous ; il espère donc que bon nombre d'architectes, même indépendants, de dessinateurs, de techniciens et d'employés d'architecte voudront bien adhérer à la société.

D'autre part, le comité a fermement l'intention de reprendre très prochainement toutes les discussions antérieures au sujet de l'aboutissement des pourparlers et de la signature d'un contrat collectif.

G. B.

Congrès de l'Union Internationale des Architectes

Nous sommes heureux d'annoncer que le 2^{me} congrès de l'*Union Internationale des Architectes* aura lieu à Rabat (Maroc), du 23 au 29 septembre 1951. Il aura pour thème *Comment l'architecte s'acquitte de ses tâches nouvelles* (construction, reconstruction, remodelation, réalisations et perspectives d'avenir). Le congrès sera présidé par M. Alexandre Courtois, président du Conseil supérieur de l'Ordre des Architectes du Maroc. Le commissaire général du congrès sera M. E. J. Duhon. Le Comité directeur du congrès est ainsi composé : MM. Nicolas Baranov, prof., César Chiodi, Anthony Chitty, Alexandre Courtois (président), Emile-Jean Duhon, Michel Ecochard, Gaston Goupil, Marcel Lods, Mohamed Khaled Saad el Dine, Karel Stranik, Jean Tchumi, Pierre Vago (secrétaire), Hugo Van Kuyck, Tage William-Olsson. Le rapporteur général sera M. Michel Ecochard, chef des Services d'urbanisme du Maroc.

Voici le programme provisoire du congrès :

Lundi 24 septembre : Ouverture du congrès. Discussion du thème A 1. Président : M. Nicolas Baranov. Rapporteur : M. Hugo Van Kuyck.

Mardi 25 septembre : Discussion du thème A 2. Président : prof. Jean Tchumi. Rapporteur : M. Anthony Chitty.

Mercredi 26 septembre : Discussion du thème A 3. Président : M. Karel Stranik. Rapporteur : M. Tage William-Olsson.

Jeudi 27 septembre : Discussion du thème A 4. Président : prof. César Chiodi. Rapporteur : M. Marcel Lods.

Vendredi 28 septembre : Problèmes nord-africains. Président : M. Moh. Khaled Saad el Dine. Rapporteur : M. Gaston Goupil. Désignation des commissions de rédaction.

Samedi 29 septembre : Séance de clôture. Président : M. Alexandre Courtois. Rapporteur : M. Michel Ecochard.

Adoption des résolutions finales. Banquet. Bal.



Pour l'ouverture d'un **compte courant**,
d'un **carnet de dépôt**,
ou l'acquisition d'une **obligation de caisse**

adressez-vous en toute confiance à la

BANQUE CENTRALE COOPÉRATIVE

Bâle : Aeschenvorstadt 71

Zurich : Uraniastrasse 6

Berne : Gurtengasse 6